

L'ETOILE DU NORD

Imprimé et publié par ALBERT GERVAIS. ABONNEMENT UN AN, PAYÉ D'AVANCE 50 CTS. A LA FIN DE L'ANNÉE 75 CTS.

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants. En faisant changer votre adresse, ne pas oublier d'indiquer le nom de l'endroit d'où vous parlez. Ce point est très important.

L'ETOILE DU NORD JOLLETTE, JEUDI, 31 OCTOBRE 1895

La Session

Hier a été ouverte à Québec par son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, J. A. Chapleau, la 8ème session de la 8ème législature de la Province de Québec. Elle promet d'être relativement courte, mais intéressante à plus d'un point de vue.

Nous ferons chaque semaine, un résumé succinct des principales questions débattues à la session. L'adresse en réponse au discours de nos législateurs provinciaux. Notre député, M. J. M. Tellier est parti hier matin pour la capitale et remplir ses devoirs parlementaires.

Quarante Heures.

Comme il a été annoncé dimanche dernier par Monsieur le curé, les exercices des 40 Heures commenceront dimanche en cette paroisse. La grande messe dimanche aura lieu à l'heure ordinaire; lundi et mardi à 9 1/2 heures; les vêpres dimanche et lundi, seront chantées à 2 heures; les soirs des deux premiers jours, il y aura la prière à 7 1/2 heures.

Un chemin de fer électrique. La chambre de Commerce de Joliette a sur ses ordres du jour la question d'un chemin de fer électrique depuis Joliette à Lanoraie, pour la relier avec les bateaux des compagnies de navigation. La chambre de Commerce espère démontrer la praticabilité de cette entreprise, qui ne sourirait pas à la Compagnie du Pacifique.

Procès Shortis

Ce procès commencé avec le mois ne sera pas terminé avant ce soir. L'enquête s'est terminée vendredi, et les plaidoiries ont commencé lundi, M. Greenshilds ouvrant le feu pour la défense; il a parlé 3 heures et cinq minutes, essayant de convaincre les jurés que le prisonnier Shortis est un fou. La preuve a été contradictoire; fou, imbécile, disent certains témoins de la défense; très intelligent, disent certains témoins de la couronne.

Si Shortis est fou, c'est un fou bien étrange. Il est possible que les jurés ne s'accordent pas.

Feu F. X. O. Lacasse, N. P.

Nous avons appris avec un vif chagrin la mort de François-Xavier-Onésime Lacasse, Ecuyer Notaire, arrivé à Ste-Elizabeth, dimanche, le 27 courant, à l'âge de 34 ans et dix mois. Le défunt laisse une jeune épouse et quatre enfants d'un premier mariage.

Feu M. Lacasse était le fils de feu Narcisse Lacasse, en son vivant notaire, à Ste-Elizabeth, il était le frère de P. Chrystologue Lacasse, notaire de Montréal, du Révd Auguste Lacasse, curé de la paroisse de Ste-Elizabeth de St-Henri, de J. Lacasse, marchand de Baraga, Mich., et de Révérende Sœur Marie-Léontine, de Montréal.

Le défunt jouissait à bon droit de l'estime et de la confiance publique qu'il avait su mériter par une application constante à ses devoirs professionnels, la régularité de sa conduite, l'honnêteté de ses procédés, l'urbanité de ses manières, et surtout par l'intégrité de ses mœurs. Homme de talents et d'études, il avait conquis parmi ses confrères un rang tout-à-fait remarquable, et une très forte clientèle lui avait confié ses affaires.

Il sera vivement regretté par tous ceux qui l'ont connu ou qui ont eu des relations d'affaires ou d'amitié avec lui. Le service et la sépulture ont eu lieu hier à Ste-Elizabeth, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Il y eut un service funèbre de première classe; le chant fut magnifique, le chœur exécuta la messe des morts harmonisée, et ce fut un véritable succès. La levée du corps fut faite par Monsieur le curé Brien, de la paroisse de Ste-Elizabeth, et le service fut chanté par le Rvd M. Auguste

Lacasse, curé de Ste-Elizabeth de Montréal, frère du défunt assisté des Révérends MM. Houle et Joly, agissant respectivement comme diacre et sous-diacre. L'église était remplie de fidèles, venus de toutes les parties de la paroisse et du comté de Joliette; des confrères du défunt, des hommes de profession, des marchands et des citoyens notables, qui s'étaient empressés de venir rendre les derniers devoirs de l'estime et de l'amitié au regretté défunt. La ville de Joliette était représentée par un fort contingent de l'élite de sa population; des notaires, des médecins, des avocats, des négociants, des officiers publics, des journalistes et des hommes d'affaires de la première société.

Dans l'église des cierges furent distribués à tous les assistants et les cérémonies du service funèbre furent des plus imposantes. Le verset In memoria eterni erit justus, fut entonné et chanté avec âme et d'une manière entraînante. Le deuil était conduit par MM. P. C. Lacasse, N. P. frère du défunt, J. A. Charest, N. P. son beau-frère, Dr H. Gernon, son beau frère, Auguste Drolet, son oncle et George Kent, son neveu.

Les porteurs du corps étaient MM. Joseph Forget, Octavien Joly, Daniel Geoffroy et Isaac Goulet; et les porteurs des coins du poêle étaient M. A. L. Aubin, N. P., A. Cabana, N. P., Hector Beaudoin, N. P., O. Beaulieu, N. P., J. Gaudouy, N. P., et R. Beaulieu Marchand. Assistaient au chœur les Révds MM. A. Brien, curé de Ste-Elizabeth, J. O. Chicoine, curé de St-Thomas, M. Desjardins, vicaire à Ste-Elizabeth, O. Joly, prêtre, professeur du collège Rigaud.

Les restes mortels du défunt furent déposés dans le caveau de la famille, au cimetière de la paroisse de Ste-Elizabeth, où il dort maintenant du sommeil des justes, en attendant le glorieux réveil de "la résurrection des vivants au dernier jour."

Concours de jeux à l'Assomption

Il y a eu dimanche dernier (27 oct.) un grand concours de jeux tenu à l'extrémité nord de la ville de l'Assomption. Ce concours inauguré à St-Paul l'Ermite, le 2 octobre dernier, a obtenu une fois de plus un succès magnifique.

A 3 heures précises, à l'issue des vêpres, la foule assemblée dans la cour de l'église, décida à l'unanimité de faire les courses dans la "grande rue de 80 pieds". Tous se rendirent ensuite à l'endroit choisi pour les amusements et à l'ouverture du concours, la foule était tellement grande qu'on pouvait à peine se frayer un passage dans la rue. Au-delà de 1000 personnes venues de toutes les parties du comté, grossissaient le nombre des spectateurs avides d'assister à un nouveau genre d'amusements. Favorisés par une température superbe et encouragés par les prix donnés par les amis, les concurrents eurent beau jeu et tous s'en retournèrent contents. Les organisateurs de ce concours doivent se flatter d'avoir obtenu un grand succès.

Voici les noms des officiers du concours: MM. Horatio F. Dorion, président et organisateur du concours; J. O. Dorion, vice-président; Directeurs et juges: MM. Jos. Martel, P. Archambault, Nap. Simard, A. Suzord, S. Chaussé et M. Magnan.

Voici la liste des donateurs du comté de l'Assomption: De la ville de l'Assomption, MM. H. F. Dorion, sténographe, F. X. A. Lesage, Vit. Lafortune, E. Wilhelmy, marchands, Jos. Martel, electricien, B. Rocher, régistreur, H. Lacertes, photographe, Eug. Archambault, boulanger, Jos. Morin, hôtelier, Duffresne et A. Martel, bijoutiers, Ls. Girard, cultivateur, J. P. Viger, fabricant de vins, J. Henri, sellier, D. Martel, Z. Durand et Luc Charret, bouchers, A. Chapelaine, tailleur. De l'Épiphanie: M. J. Viau, manufacturier, Ed. Prud'homme, marchand, J. B. H. Gaudette, tailleur, A. Charpentier, cultivateur, St-Sulpice, F. X. Plouffe.

UN SPECTATEUR. L'Assomption, 28 oct. 1895.

Une pensée

Mon jardin était un véritable bosquet, tout parfumé des odeurs de roses et de lilas, tout rempli de l'éclat de nos voix joyeuses. Oh! que de gais propos le soir sous la feuillée, à la seule clarté de la lune qui donnait un aspect tout féérique à notre charmant bocage. Hélas! l'automne triste, l'automne frileux a tout détruit; mes fleurs sont fanées, mes arbres sont nus et la bise

cruelle qui glace la nature, semble avoir aussi glacé les cœurs, car, semblables aux hirondelles, les hôtes aimés qui autrefois animaient notre doux nid de verdure se sont tous enfuis..... et je suis seule, bien seule, n'entendant que le bruit des feuilles mortes que le vent agite sur le sol..... soudain, à travers ces jaunes, rouges de toutes couleurs, qui s'élevaient en tourbillonnant pour retomber plus loin, mes yeux ont découvert une pauvre petite fleur qui a su se dérober à la morsure du froid; une pensée, toute gentille, toute mignonne dont la vue seule semble réjouir. Avec quelle délicatesse je cueille la fleur qui certainement ne pouvait apparaître en temps plus opportun. Elle sera un talisman contre la tristesse qui voulait m'enlaver.

Double fleur du souvenir qui fait revivre dans l'âme émue les beaux jours passés, tu es aimée de tous les cœurs, précieuse aux yeux de tous, car, quel est le cœur, qui même à vingt ans, avec ses espérances, n'a pas déjà ses souvenirs? JULIA.

Octobre 1895.

Incendie à St-Thomas

3 maisons détruites

4 familles sur le pavé

LE COUVET EN DANGER.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, les familles de MM. Téléphore Bonin, père et fils, du village de St-Thomas furent éveillés par les sinistres lueurs d'un incendie qui s'était déclaré dans la boulangerie du jeune Monsieur Bonin. Ce dernier, son épouse et ses 6 enfants n'eurent que le temps de s'échapper, avec leurs seuls vêtements de nuit; même un jeune enfant de 5 à 6 ans faillit périr dans la maison en flammes; il aurait certainement été brûlé si son grand-père M. T. Bonin ne s'était héroïquement lancé à son secours, pour l'arracher à la mort.

Le feu se propagea avec rapidité et bientôt il atteignit les maisons de MM. Léon Ratel et Joseph Forget, qui furent détruites malgré les efforts de la population du village.

L'élément dévastateur menaçait d'étendre ses ravages, et Monsieur le maire de la paroisse, le Dr Masse, avait pensé à demander du secours à Joliette et le service de la pompe à vapeur de cette ville.

Pendant ce temps, des personnes se tenaient sur les toits des maisons et autres bâtisses et avec des seaux d'eau protégeaient leurs propriétés.

M. Stanislas Desmarais, marchand, eut la figure et les mains brûlées, pendant qu'il faisait tous ses efforts pour combattre le feu.

Pendant quelques temps, on craignit beaucoup que la maison de M. Desmarais, le couvent, la maison du docteur Masse ne devinssent la proie des flammes, mais l'aide des paroissiens et les secours des pompiers de Joliette finirent par maîtriser l'ennemi.

Les pertes sont considérables; on les évalue, tant en bâtisses qu'en mobilier, à la somme de \$3000 00.

La maison de M. S. Desmarais occupée par les familles Bonin, était évaluée à \$650; la maison de M. Léon Ratel à \$800; celle de M. Joseph Forget à \$600. M. Joseph Forget est le seul qui avait une assurance sur sa propriété; mais elle n'est que pour \$300.

M. Téléphore Bonin, fils, est le plus éprouvé; il n'a pu rien sauver de son ménage, ni de ses hardes ni de sa lingerie; on estime ses pertes à \$500; et à \$200 les dommages soufferts par M. Bonin, père.

La famille de M. Bonin a été recueillie au presbytère du Révd M. Chicoine, curé de la paroisse.

Dimanche, Monsieur le curé de St-Thomas invita ses paroissiens à venir en aide à ceux que le feu venait d'éprouver si cruellement.

Plus de 200 personnes de cette ville sont allées dimanche dernier visiter les ruines encore fumantes. Le théâtre de l'incendie est en face de l'église de St-Thomas.

Conférences agricoles

Monsieur J. B. A. Richard a donné une conférence à St-Béatrix, le 20 octobre, et une autre à St-Félix, le 27 dimanche dernier. L'auditoire était fort nombreux et l'attention a été soutenue. A St-Félix, monsieur le Docteur Lavallée, présidait l'assemblée et s'acquitta avec succès de sa charge. Il adressa la parole avec le feu et l'éloquence que tous lui connaissent, félicita et remercia l'habile conférencier, encouragea ses co-paroissiens à aimer de plus en plus la noble profession de cultivateurs et les félicita de leurs succès.

Les cercles agricoles de ces deux paroisses ont déjà produit beaucoup de bien.

Lisez

Les certificats

Publiés En faveur de Hood's Sarsaparilla Ils ne sont pas Achetés, mais sont des Déclarations Volontaires De gens croyables Etablissant que

Hood's Sarsaparilla

Est spéciale En soi et A un Mérite absolu.

Hood's Sarsaparilla

Purifie le sang Cree un appétit et Renforce les faibles. Soyez surs d'avoir la HOOD et la HOOD seulement Parce que

HOOD'S Sarsaparilla GUERIT

Hood's Pills guérissent tous les maux du foie, la bile, la jaunisse, l'indigestion et le mal de tête. 25 cents la boîte.

JUGEMENTS

La cour a donné gain de cause à Monsieur l'avocat Cornéliier contre les MM. Bertrand; Ces derniers ont été condamnés à \$100.00 de dommages et les frais d'une action de cette classe.

M. C. A. Cornéliier avait plaidé sa cause, et M. J. A. Renaud était son conseil.

Dans la cause de P. Ducharme de St-Jean de Matha, contre la Corporation du comté de Joliette, le jugement de la Cour casse, la résolution du conseil du comté de Joliette, adoptée le 26 mars dernier, quant à la partie relative, à la fermeture et l'abolition d'un certain chemin, près des moulins Geoffroy. M. J. M. Tellier, avocat du Demandeur.

Il y a des changements à la rédaction du Monde et de la Patrie. Monsieur P. M. Sauvage se retire du fauteuil éditorial de la Patrie où il est remplacé par M. G. Langlois, ci devant du Monde.

Vin à la Crésote de Hêtre et aux hypophosphites du Dr Ed. Morin guérit la toux, bronchite, asthme, catarrhe, consommation, et il fortifie en même temps les personnes faibles, débiles et leur donne l'appétit.—24 o 8f

L'Alcool, voilà l'ennemi!

Il y a quelques années, M. Jules Simon, dans une longue étude sur les ravages et les progrès alarmants de l'ivrognerie et de l'alcoolisme en Europe, écrivait les lignes suivantes qui, malheureusement, ne manquent pas d'actualité dans notre Canada: "L'ouvrier trouve un débit devant la fabrique. Il n'a que la rue à traverser. Les portes sont ouvertes. Le feu flambe. Les fenêtres brillent. L'hôte est sur le seuil, la face épanouie. Il les appelle par leurs noms. Le jour de paie on a la poche garnie. On trouve crédit, les autres jours. On devient par le crédit esclave de la maison. On boit peu en commençant, puis on s'aguerrie avec les années. On se fait la bouche et la gorge, et en peu de temps s'allume la terrible, l'extinguible soif."

"Qui a bu boira. Il n'y a, dans le monde entier, pour l'alcoolique, que deux choses: l'atelier, parce qu'il le faut; le comptoir, parce que l'ivrogne ne comprend et ne sent plus rien au-delà."

"Ni femme, ni enfant, ni patrie; tout à l'alcool! Il sait l'argent qu'il donne, il ne sait pas celui qu'il prend, le temps passé là, les lendemains de l'ivresse, les infirmités qui arrivent l'une sur l'autre en un lugubre et formidable cortège, l'œil qui voit trouble, la main qui tremblote, le bras qui ne peut plus lever le marteau, la raison qui s'égare, le cœur qui s'endurcit. L'alcool, en peu d'années, a transformé en vieillard infirme et en idiot, un homme dans la force de l'âge. En route pour l'hôpital, camarade, ou pour la prison! Et les enfants? Qu'ils mentent!"

"Au surplus, le nombre des enfants diminue dans la commune maudite. Ceux qui naissent apportent dans leur sang le virus paternel. Ah! population d'ivrognes, génération d'écloués, de rachitiques et de scrofuleux. M. le préfet n'a pas besoin de se déranger pour faire la révision. On n'a plus la taille!"

Les sauloirs.

Rien n'est plus détestable que du mauvais lard, et beaucoup de familles en mangent à cœur d'année. Parce que l'on ne prend garde à la saison. En été surtout, il faut y voir avec le plus grand soin. Si vous vous apercevez que la saumure n'est point claire, limpide, jetez-la sur le tas de fumier. Sortez le lard du sauloir, lavez bien ce dernier et faites de la saumure nouvelle. Le sel se vend bon marché. Le sauloir doit être en excellent état, propre quand on y met de la viande. Un peu de salpêtre dans la saumure donne un bon goût au lard.

Ne permettez jamais à vos vaches de boire l'eau que vous ne voudriez pas boire vous-même. Le lait que donne la vache contient 87 parties d'eau, 13 parties d'autres éléments. Toutes les impuretés qu'avale la vache en buvant passent donc dans le lait.

Ciment "Crockery Mender"

Ce ciment est d'une valeur sans pareille pour le cuir, le bois, la faïence, la verre, le cristal, le fer etc etc.

Il arrive souvent que des cristaux ou des faïences de prix se brisent par accident et sont déjetés faute d'avoir un bon ciment pour en recoller les morceaux. Avec le ciment "Crockery Mender" on peut parer à ces accidents. A vendre chez Albert Gervais. Prix une bouteille 25 cts au magasin; envoyé sur commande reçue par la malle 30 cts.

Les personnes qui désirent jouer au jeu de parchesi, (paradis) en trouveront au magasin de Albert Gervais, Joliette. Chaque jeu est accompagné d'une direction et ne se vend que 25 centimes. Ce jeu est fort amusant.

CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur,

Seriez-vous assez bon d'annoncer sur votre journal, une conférence donnée aux membres de notre cercle agricole par M. l'inspecteur Fontaine, lors de sa visite des écoles de notre paroisse le 12 de ce mois courant.

M. Fontaine a su intéresser son auditoire et s'est révélé un habile conférencier; aussi notre président honoraire le Rvd M. Gagnon qui a à cœur l'avancement de l'agriculture dans notre jeune paroisse, ne lui a pas ménagé ses éloges. Espérons qu'à sa prochaine visite M. Fontaine voudra bien encore nous faire part de ses connaissances et surtout de ses expériences en agriculture.

Ce faisant vous obligerez tous les membres de notre cercle agricole qui ont gardé un si bon souvenir de M. Fontaine.

J'ai l'honneur d'être Votre obligé serviteur

ART. CHAMPAGNE

St-Zénon 20 octobre 1895.

Liste des prix accordés à l'Exposition de la Société d'Agriculture No 2 du Comté de Joliette, tenue le 3 d'Octobre 1895, à St-Jean de Matha.

Chevaux.—Étalons de 4 ans et plus.—1er prix Zéphirin Pellant, \$4; 2e Alphonse Labine, 3; 3e Joseph Fréchette, 2.

Poulains de 2 à 3 ans.—1er Thadée Belleville, \$2; 2e Maxime Landreville, 1.

Juments poulinières avec poulain.—1er A. fred Beaulieu, \$5; 2e F. Xavier Roy, père, 4; 3e Nazaire Champagne, 3.

Juments sans poulain.—1er Alfred Sylvestre, \$3; 2e Norbert Poirier, 4; 3e Révd U. Archambault, 1,50; 2e Moise Beaulieu, 1; 5e Joseph Gravel, fils de Nazaire, 50c.

Pouliches de 3 ans.—1er Norbert Poirier, \$2; 2e Joseph Ducharme, 1,50.

Pouliches de 2 ans.—1er Joseph Champagne, \$1,50; 2e Charles Lippé, 1.

Pouliches de 1 an.—1er Louis Brissette, \$1,50.

Bêtes à cornes Jersey canadiens enregistrés.—Taureaux Jersey canadiens de 3 ans et plus.—1er Le Philippe Deslongchamps, \$3; 2e Hilaire Beaudry, 2; 3e Martin Robillard, 1,50; 4e Narcisse Comtois, 1; 5e Louis Brissette, 50c.

Taureaux Jersey canadiens de 2 à 3 ans.—1er Damase Beaudry, \$2; 2e Onésime Beaudry, 1,50.

Taureaux Jersey canadiens de 1 à 2 ans.—1er Joseph Comtois, fils d'Ev., \$1,50; 2e Hilaire Beaudry, 1,25.

Vaches Jersey canadiens de 1895.—1er F. Xavier Bonin, \$1,50; 2e Wilfrid Gervais, 1,25; 3e Pierre Coutu, 1,25; 4e Hilaire Beaudry, 1.

Vaches laitières Jersey canadiennes.—1er V. P. Lavallée, Ecr, \$1; 2e Hilaire Beaudry, 3,50; 3e F. Xavier Bonin, 3; 4e Alexis Ayotte, 2,50; 5e Azarie Dugas, 2; 6e Euclide Archambault, 1,50; 7e Pierre Coutu, 1.

Génisses Jersey canadiennes de 2 à 3 ans.—1er Pierre Coutu, \$2; 2e Octave Beaudry, 1,50; 3e F. X. Bonin, 1.

Génisses Jersey canadiennes de 1 à 2 ans.—1er Martin Robillard, \$1,50; 2e V. P. Lavallée, Ecr, 1,25; 3e Hilaire Beaudry, 1.

Bêtes à cornes canadiennes.—Taureaux canadiens de 3 ans et plus.—1er Pierre Coutu, \$3; 2e Elzée Durand, 2.

Taureaux canadiens de 2 à 3 ans.—1er Joseph Darand, fils de Paul, \$2; 2e Joseph Ayotte, 1,50; 3e Louis Brissette, 1.

Taureaux canadiens de 1 à 2 ans.—1er Joseph Fréchette, \$1,50; 2e Aristide Meunier, 1,25; 3e Alfred Laporte, 1; 4e Joseph Robitaille, 50c.

Vaches laitières canadiennes.—1er Pierre Coutu, \$4; 2e Edouard Tessier, 3,50; 3e Joseph Fréchette, 3; 4e Joseph Comtois, fils d'Ev., 2; 5e Onésime Rondeau, 1,50; 7e Alfred Laporte, 1. Thomas Geoffroy, mention honorable.

Génisses Jersey canadiennes de 1895.—1er Martin Robillard, \$1,50; 2e V. P. Lavallée, Ecr, 1,25; 3e Hilaire Beaudry, 1.

Bêtes à cornes canadiennes.—Taureaux canadiens de 3 ans et plus.—1er Pierre Coutu, \$3; 2e Elzée Durand, 2.

Taureaux canadiens de 2 à 3 ans.—1er Joseph Darand, fils de Paul, \$2; 2e Joseph Ayotte, 1,50; 3e Louis Brissette, 1.

Taureaux canadiens de 1 à 2 ans.—1er Joseph Fréchette, \$1,50; 2e Aristide Meunier, 1,25; 3e Alfred Laporte, 1; 4e Joseph Robitaille, 50c.

Vaches laitières canadiennes.—1er Pierre Coutu, \$4; 2e Edouard Tessier, 3,50; 3e Joseph Fréchette, 3; 4e Joseph Comtois, fils d'Ev., 2; 5e Onésime Rondeau, 1,50; 7e Alfred Laporte, 1. Thomas Geoffroy, mention honorable.

Génisses canadiennes de 2 à 3 ans.—1er Pierre Coutu, \$2; 2e Alfred Laporte, 1,50; 4e V. P. Lavallée, 50c.

Génisses canadiennes de 1 à 2 ans.—1er Pierre Coutu, \$1,50; 2e Joseph Fréchette, 1,25; 3e Hilaire Beaudry, 1; 3e Ls Philippe Deslongchamps, 1; 4e Alfred Laporte, 50c. Siméon Rondeau, mention honorable.

Génisses canadiennes de 1895.—1er Louis Brissette, \$1,50; 2e Alexis Lépicié, 1,25; 3e Joseph Fréchette, 1.

Bêtes à cornes Ayrshire.—Taureaux de 3 ans et plus.—1er Joseph Marion, \$3; 2e Pierre Coutu, 2.

Taureaux Ayrshire de 1 à 2 ans.—1er Zéphirin Pellant, \$1,50.

Vaches laitières Ayrshires de tout âge.—1er Pierre Coutu, \$4.

Génisses Ayrshires de 2 à 3 ans.—1er Louis Brissette, \$2.

Génisses Ayrshires de 1895.—1er Pierre Coutu, \$1,50.

Veaux de toute race de 1895.—1er Joseph Marion, \$1,50; 2e Pierre Coutu, 1,25; 3e Siméon Rondeau, 1; 4e Wilfrid Brissette, 50c.

Vaches laitières de toute race.—1er Pierre Coutu, \$4; 2e Henri Laferrière, 3,75; 3e Elie Laferrière, 3,50; 4e Edouard Tessier, 3,25; 5e Louis Brissette, 3; 6e Fra Xavier Bonin, 2,75; 7e Wilfrid Brissette, 2,50; 8e Edouard Lessard, 2,25; 9e Napoléon Archambault, \$2; 10e Alfred Archambault, 1,75; 11e Edouard Marchand, 1,50; 12e Damase Beaudry, 1,25; 13e Dosthée Rondeau, 1; 14e Hilaire Beaudry, 75; 15e Jos. Gravel, fils de Naz., 50c.

Génisses de 2 à 3 ans, toute race.—1er Elie Laferrière, \$2; 2e Pierre Coutu, 1,50; 3e Frs Xavier Bonin, 1,4e Jos. Durand, fils de Paul, 50c.

Génisses de 1 à 2 ans, toute race.—1er Joseph Marion, \$1,50; 2e Chs Basinet, 1,25; 3e Hilaire Beaudry, 1; 4e Onésime Rondeau, 50c.

Génisses de 1895, toute race.—1er Frs Xavier Bonin, \$1,50; 2e Pierre Coutu, 1,25; 3e Eugène Laferrière, 1; 4e Ls Philippe Deslongchamps, 50c.

Troupeau d'animaux canadiens.—1er Pierre Coutu, \$4; 2e Hilaire Beaudry, 3.

Troupeau d'animaux Ayrshire.—1er Pierre Coutu, \$4.

Moutons de chaque race pure enregistrés de tout âge, Cotswold.—1er Pierre Coutu, \$2,50.

Béliers cotswold d'une tonte.—1er Hormidas Piquette, \$2; 2e Pierre Coutu, 1,50.

Béliers Cotswold de 1895.—1er Joseph Fréchette, \$2; 2e Zénon Gervais, 1,50; 3e Pierre Coutu, 1.

Moutonnes Cotswold, 2 ans et plus.—1er Pierre Coutu, \$2,50; 2e Alfred Laporte, 2; 3e Elie Laferrière, 1,50; 4e Henri Laferrière, 1,25.

Moutonnes Cotswold d'un an.—1er Pierre Coutu, \$2.

Moutonnes Cotswold de 1895.—1er Pierre Coutu, \$2.

Moutonnes de toute race 2 ans et plus.—1er Elie Laferrière, \$2,50; 2e Pierre Coutu, 2; 3e Oscar Archambault, 1,50; 4e Zénon Gervais, 1,25; 5e V. P. Lavallée, 1.

Moutonnes d'un an toute race.—1er Pierre Coutu, \$2; 2e Rosario Gervais, 1,50.

(A continuer.)

Un anniversaire.

Un service anniversaire solennel a été chanté dans l'église du Gesù, mardi, pour le repos de l'âme de feu l'Honorable Mercier, décédé le 30 octobre de l'an dernier. L'église était décorée à ce goût.

Le service fut chanté par le Révd P. Desjardins, assisté des Révds MM. Cadot et Roy.

On remarquait dans la nef l'honorable juge Bourgeois, l'honorable James McShane, MM. Lomer Gouin, gendre du défunt, Dr Guerin, M. A. L. R. Lemieux, Chevalier Drolet, Dr. Rottot, Dr E. P. Lachapelle, R. Roy, A. Clément et plusieurs autres.

Vendredi

Choses et Autres

Mgr O'Brien, l'éminent prêtre catholique romain qui était l'un des principaux dignitaires à l'installation de Mgr Satolli comme évêque du Pape aux États Unis, est mort la semaine dernière à Montréal.

D'après le Dr Dawson, directeur du musée géologique d'Ottawa, il reste encore pas moins d'un million et un quart de milles carrés de terres inexploitées dans notre pays. La superficie totale de la Puissance du Canada est donnée comme étant de 3,470,257 milles carrés, de sorte qu'un tiers de notre pays reste encore inconnu à l'homme civilisé.

Les peuples agricoles, dont la vie et le bonheur sont attachés au sol, fournissent les vrais patriotes. En première ligne ils veulent la paix, l'ordre. Tout bouleversement politique devant leur nuire, ils tiennent à ce qui fait la force d'un pays, la conservation des bonnes lois et des institutions. Ils aiment cette terre arrosée de leurs sueurs, et ne sont plus portés à la vie de voyages et d'aventures. Donc, faisons des colons, encourageons l'agriculture, montrons en la beauté et la force, et l'émigration cessera.

A la demande du gouvernement local, le bureau principal d'hygiène est à préparer un rapport des décès, naissances et maladies dans toute la province. Ce document, qui ne manquera pas d'intéresser, comprendra, dit-on, 240 pages dont 150 au moins ne renfermeront que des chiffres.

Les décès parmi les enfants au dessous de 5 ans, sont très nombreux, paraît-il, et cela est dû en grande partie à l'ignorance des jeunes mères qui ne savent pas quels sont les soins qu'il faut donner à leurs bébés.

Il faut, dans la famille du laborer, travailler à faire aimer les travaux des champs. Si cet enseignement était plus pratiqué au foyer, on verrait peut-être moins de déserteurs des campagnes. Notre jeunesse, au lieu de venir s'engouffrer dans le tourbillon des villes, aimerait le calme de la campagne et trouverait là, au toit paternel, de quoi satisfaire les desirs de son cœur.

Faire aimer l'agriculture, tel doit être actuellement le but que nous devons poursuivre; c'est un des plus grands services que nous puissions rendre à l'œuvre de la colonisation. Avec l'amour et l'estime de l'agriculture, la colonisation ferait en peu de temps un pas immense.

Cercle agricole de la paroisse de Ste-Mélanie

Un ami de notre journal nous écrit de Ste-Mélanie :

Les deux conférences exigées par le Département de l'Agriculture ont été données; la 1ère par le Rvd M. Provost, curé de St-Jean de Matha et missionnaire agricole. M. Provost nous a donné la meilleure manière de conserver, de ramasser et d'augmenter les fumiers.

Quelques temps après cette conférence a eu lieu un concours de fumier; 20 prix étaient offerts. Il y avait 26 concurrents.

Les heureux gagnants furent : 1er prix Adélar Barrette, 2e Joseph Perrault, 3e Désiré Héto, 4e Pierre Pelletier, 5e François Perrault, 6e Wilfrid Tellier, 7e Basile Trudeau, 8e Noé Beaulieu, 9e Samuel Malo, 10e Arthur Riberdy, 11e Dieudonné Barrette, 12e Euc Michaud, 13e Pierre Nadeau, 14e Delphis Tellier, 15e Noé Fleury, 16e Désiré Parent, 17e Thadée Ménard, 18e Gonzague Etn, 19e Antoine Rivest, 20e Joseph Ducharme.

Le juge était M. Thadée Belleville, grand cultivateur de St-Jean de Matha. Cette conférence et ce concours ont encouragé beaucoup les cultivateurs à mettre leurs fumiers à profit.

La seconde conférence a été donnée par M. J. B. A. Richard, grand cultivateur de Joliette et conférencier agricole.

M. Richard a traité sur la manière de préparer la terre pour la culture des légumes et des fourrages verts et aussi sur la manière de les cultiver.

UN MEMBRE DU CERCLE.

Pour en arriver aux faits concernant Hood's Sarsaparilla, informez vous en auprès des personnes qui prennent cette médecine, ou bien lisez les déclarations souvent publiées dans ce journal. Elles vous convaincront que Hood's Guérit.

Hood's Pills guérissent la constipation.

Abonnez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

ECHOS DE JOLIETTE.

—N'oubliez pas que M. le dentiste Mercier réside maintenant à Joliette.

—Mme Pierre Nadeau, de Lowell, Mass., est actuellement en promenade en cette ville.

—Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Hercule Sarrazin, bourgeois, de cette ville, arrivée ici lundi, à l'âge de 68 ans, après 8 jours de maladie.

—Les personnes qui ont besoin de bois de chauffage, trouveront de la bonne érabie bien sèche, en s'adressant à M. Landry Chaput, Joliette. 17 oct. 4f.

—Samedi, le jour de la commémoration des morts, la messe commencera à 9 heures; il se fera, durant l'office, une collecte pour des messes de Requiem, pour le soulagement des âmes du Purgatoire.

—Vin à la Créosote de Héto et aux hypophosphites de Dr Ed. Morin guérit la toux, bronchite, asthme, catarrhe, consommation, et il fortifie en même temps les personnes faibles, débiles et leur donne l'appétit.—24 o 8f

—Avis aux cultivateurs qui ont du tabac à vendre.—M. J. U. Gervais, commerçant de tabac de Joliette, a l'honneur d'informer les cultivateurs, qu'il continue comme par le passé d'acheter le tabac canadien en feuilles, au plus haut prix du marché. Venez le voir. Entrepôt près du Palais de Justice.

—M. Albert Gervais, marchand-libraire, de cette ville, vient de recevoir de la maison Vve D. Saudinos-Ritour, Paris, France, un tonneau de statuettes et statues de dévotion, de toutes les grandeurs et de tous les prix, telles que statues du Sacré-Cœur, de St-Joseph, Ste-Anne, etc. et en toutes sortes de statues religieuses. En passant devant le magasin de M. Albert Gervais, le public peut voir dans les vitrines de sa maison de commerce, l'immense variété de ces statues et statuettes offertes en vente, à bas prix et dans tous les goûts.

MARIAGES

—A Joliette, le 3 oct., M. Gustave Gervais, fils de M. Pierre Gervais, riche cultivateur de St-Cuthbert, conduisait à l'autel Mademoiselle Guildé Farly, fille de M. Louis Farly, bourgeois de cette ville.

—A Joliette, le 28 octobre, M. Elzéar Pagé, bourgeois, de cette ville, conduisait à l'autel Mme Malvina Beaulieu, épouse de feu M. J. Bte Basinet. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révd M. Laforane.

Nos souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

DECES

—A St-Thomas, le 26 octobre courant, Mme Vve Xavier Masse, née Henriette Hudon Beaulieu, à l'âge de 66 ans. Le service et la sépulture ont eu lieu le 28 octobre.

CANADA, Province de Québec, District de Joliette. Cour Supérieure No 2695. Gaspard Mandeville, machiniste-ingénieur, de Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane, un des Etats-Unis d'Amérique, demandeur, vs. Joseph Rousse, cidevant de la paroisse de St-Côme, dans le District de Joliette, et actuellement absent de cette Province, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

Joliette, 28 octobre 1895.

DESSOCHERS & DUCHARME, P. C. S.

J. MARTEL, Avocat du Demandeur. 2f.

Une Crouste Croustillante

C'est ce qui fait un bon paté. La qualité de la croute dépend beaucoup de la graisse employée. Employez la COTTOLÈNE, la nouvelle graisse végétale, au lieu de saindoux et vous n'aurez jamais de mottions pâteux dans votre pâtisserie. Economisez toujours la COTTOLÈNE; n'en prenez que les deux tiers de la quantité ordinaire de saindoux ou de beurre; cela sera amplement suffisant pour produire les meilleurs résultats. Les économies que vous ferez ainsi compteront au bout de l'année. Il y a beaucoup d'imitations de COTTOLÈNE; ayez donc soin de vous assurer qu'on vous sert la véritable.

En vente partout en sauto, avec la Marque de Fabrique "Cottolene" et une tête de boeuf dans un couronne de fleurs de cotonnier sur chacun. Fabriquée seulement par THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Wellington and Ann Sts., MONTREAL.

Marchandises Nouvelles

POUR L'AUTOMNE ET L'HIVER CHEZ CAMILLE LABRECHE,

(Porte voisine du Bureau de Poste), JOLIETTE.

A bon marché pour argent comptant.

L'assortiment est au complet dans les lainages et les flanellettes, étoffes de laine, draps à robe, tweeds, beaver à capot, serge pour habit, corps et caleçons, un grand lot de couvertes de laine, de \$2.00 à \$6.00 la paire. Lingerie, peaux mouton de Perse, assortis gris et noir, casque, manchon, collet, capot chat sauvage, bien beau capot astracan, manteau astracan, un grand assortiment de manteaux au dernier goût en draps de couleur, cheviot noir, un bon choix dans les capots faits en serge, draps beaver assortiment de grandeur, prix \$1.50 à \$12.00, bon pantalon tweed \$1.25, habillement serge noir, pour \$7.00, un grand choix dans les foulards en soie et les mouchoirs soie.

— Veuillez venir me voir et vous aurez satisfaction. 19sept.10f. C. LABRECHE.

VOICI POURQUOI ON DEVRAIT ASSURER SA VIE DANS LA

Union Mutual Life Insurance Company

DE PORTLAND, MAINE.

1ère—Parce qu'elle possède un actif bien placé de \$6,597,336,39
2me—Parce qu'elle a un surplus au taux de 4 1/2 pour cent, de... \$727,200,00
3me—Parce que son dépôt au Gouvernement, à Ottawa, pour la protection de ses porteurs de Polices Canadiennes, est de \$515,749.
4me—Parce qu'elle transige des affaires en Canada depuis 47 ans.
5me—Parce qu'elle ne discute jamais les réclamations légitimes.
6me—Parce que ses polices sont les plus libérales du marché.
7me—Parce que ses polices sont incontestables après une année de leur émission.
8me—Parce que ses polices donnent droit, après trois ans, aux bénéfices de la Célèbre Loi de Non-Confiscation du Maine.
9me—Parce qu'elle a payé, en vertu de la loi de l'état du Maine interdisant la confiscation des polices, au-delà de \$500,000 de polices dont les primes n'avaient pas été payées depuis plusieurs années, même depuis 10 ans, chose que fait nulle autre compagnie.
10me—Parce que ses paiements à ses assurés depuis sa fondation, dépassent \$28,000,000,00.
11me—Parce que le montant de polices en vigueur, dans ses livres, est de plus de \$35,914,417,00.
12me—Parce que, sous tout rapport, la Compagnie d'Assurance "Union Mutual Life Insurance Company" de Portland, Maine, sur la Vie offre à ceux qui veulent assurer leur vie plus d'avantages que n'importe quelle autre.

LETTRE DE REMERCIEMENTS

M. WALTER L. JOSEPH, Gérant "Union Mutual Life Ins. Co." Joliette, le 28 juin 1894.

CHER MESSIEUR,

Je me fais un devoir de vous remercier ainsi que la compagnie d'Assurance dite "Union Mutuelle du Maine" que vous représentez, pour la ponctualité et la libéralité avec lesquelles vous avez réglé le règlement de la succession Désiète en vertu de la police que feu M. J. O. Désiète avait prise dans votre compagnie.

Il y avait à peine cinq ou six jours que les derniers documents requis à l'appui de cette réclamation vous étaient parvenus et déjà nous recevions le chèque de la compagnie pour le montant de la police. Que dirai-je, non seulement le chèque mais il comprenait en outre cent six piastres. Quand nous nous attendions à retirer mille piastres, c'est onze cent six piastres (\$1106,00) que vous nous avez touchés, nous faisant ainsi participer dans les bénéfices de la compagnie. C'est de la plus haute libéralité et je vous en félicite comme je vous en remercie au nom de la succession. Une compagnie qui traite ainsi ses assurés mérite certes d'être encouragée du public, et j'espère que cet encouragement de vous fera pas défaut.

Bien à vous, J. M. TELLIER, M. P. P.

Nous assurons les femmes au même taux que les hommes. Avant de faire assurer votre vie ailleurs, adressez-vous pour de plus amples détails à L. B. Fontaine, agent pour le District de Joliette. Bureau, rue DeLauraudière, Joliette, P. Q. vis-à-vis l'Hôtel Royal 15 août 1894.

COLONNE DU "Bon Marché"

AUX HOMMES D'AFFAIRES

—ET AU—

Public en Général! Les temps sont bien durs, l'argent est bien rare.

SI VOUS AVEZ BESOIN

D'IMPRESSIONS

DE TOUTES SORTES,

En Français ou en Anglais,

ENVOYEZ VOS COMMANDES À DES

HOMMES

CAPABLES

De les exécuter convenablement et à des

PRIX QUI DÉFIENT TOUTE COMPÉTITION.

Nous faisons une spécialité des

Cartes d'Affaires,

Lettres, circulaires, entêtes de lettres, Cartes de visites, enveloppes, Pamphlets, Factums, Blancs de billets, Pancartes, Catalogues, Etc.

En un mot tout ce que vous désirez.

Si vous voulez annoncer vos marchandises convenablement, envoyez vos annonces à

Boas! Boas!

Nous sommes seuls agents pour la vente de ces magnifiques Boas en plumes. C'est quelque chose de TRES CHIC, le prix en est très modique et leur usage indispensable.

Nous avons un choix de Pelletteries des plus grands et des plus beaux.

Manteaux faits.

Nous donnons toujours des présents. Filles de modes gratis.

QUIBULT & GRAVEL,

BLOC LACHAPELLE, JOLIETTE.

L'Etoile du Nord,

JOLIETTE.

Vous serez certains que cela vous raporteront deux cents pour cent, car L'ETOILE DU NORD est le seul journal publié dans le district de Joliette. Si vous voulez des ouvrages de luxe, adressez-vous toujours à l'imprimerie de

L'Etoile du Nord,

Qui est tournée de caractères les plus nouveaux,

PRESSES

Rapides et bien améliorées.

AUSSI

Les Sociétés

feraient bien de nous envoyer leurs commandes pour Pamphlets, Constitutions, Billets d'admission, Placards, enfin tout ce qui les concerne.

Pour vos impressions de tous genres,

ALLEZ

tout droit à l'imprimerie de L'ETOILE DU NORD, là vous trouverez ce qu'il vous faut et à bon marché. Aussi, quand vous aurez besoin de billets de rade, en un mot, tout ce qui concerne l'imprimerie, allez à la même place, car soyez certains que l'imprimerie par excellence est celle de

L'Etoile du Nord,

Joliette, - - P. Q.

MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER

Serge, Beaver, Moscou, étoffe en tout genre pour manteaux et pardessus, Golf, Cloth, pour manteaux et collerettes, Flanelle jersey pour manteaux d'enfants, manteaux faits importés, dans différents patrons et couleurs.

PELLETIERES! PELLETIERES!

Casque, Manchon, Collet, Boas en vison,

UN GRAND ASSORTIMENT.

Peaux de moutons Perse, grise et noire, peaux de Neutria pour garniture de manteaux, robes de voiture en peaux de chèvre, grise et noire, Rugs de voitures en laine de couleur.

P. S.—Nous avons reçu cette semaine la nouvelle forme de chapeaux de feutre pour homme, qui sera de mode le printemps prochain.

Toutes ces marchandises à un seul et bas prix.

J. A. LAROCHELLE.

Le Vin St-Michel

... Convient à tous les Ages ...

Il est indispensable aux

Enfants

qui sont d'une constitution délicate et aux ADULTES dont la croissance est trop rapide. Les faibles, fatigués et les fillettes qui sont tout prendre un petit verre de St-Michel avant chaque repas. Alors les muscles se développent, l'appétit et l'émoussé reviennent, ses vives couleurs sous les baisers beureux de sa mère attendrie.

MONGERIE, BOLIVIA & Co, Montreal

SEUL AGENTE POUR LE CANADA ET LES ETATS-UNIS.

Feuilleton de L'ÉTOILE DU NORD N° 113

LA MALEDICTION d'un PÈRE

QUATRIÈME PARTIE

Les Mystères du Seuillon

XX

M. NESTOR DUMOULIN

—Mais comment donc avez-vous découvert le mystère du Seuillon, demanda-t-il.

L'avocat sourit. —En lisant avec soin, à Vesoul, toutes les pièces que j'ai trouvées dans le dossier de votre procès, répondit-il.

—Est-ce possible ? s'écria Jean Renaud.

—Une conversation que j'ai eue avec l'ancien juge de paix de Saint-Irwin acheva de m'éclairer. Je pus alors rétablir exactement les faits.

Je devinais facilement, qu'ayant fait la chasse aux loups dans la journée vous étiez passé à la ferme, avant de vous rendre à Terrois, où vous aviez affaire et y aviez laissé votre fusil, dont Jacques Mellier s'empara croyant prendre le sien. Je devinais aussi que, sortant de Frémicourt, un instant après le crime, vous vous étiez trouvé devant la victime, respirant encore, et que le malheureux jeune homme vous avait chargé d'aller prendre dans sa chambre, chez l'bergier Bertaux à Saint-Irwin, des papiers qui étaient de nature à compromettre gravement Jacques Mellier.

Jean Renaud était émerveillé. —En ce qui concerne les papiers, continua M. Dumoulin, je ne puis supposer que vous les aviez détruits ; mais j'ai vu depuis, que, mieux inspiré, vous les aviez cachés à Civry, sous le plancher de votre maison.

Cette fois Jean Renaud ne savait plus que penser. Il fit un pas en arrière et regarda l'avocat avec étonnement.

M. Dumoulin avait un sourire bienveillant sur les lèvres. —Si je croyais à la magie, dit Jean Renaud, je dirais que vous êtes un sorcier.

—Heureusement, vous n'y croyez pas.

Jean Renaud se frappa le front. —Ah ! s'écria-t-il, pour savoir que j'avais caché les papiers dans ma maison, il faut que vous ayez vu Edmond ; vous connaissez le fils de Lucile Mellier ?

—Oui, Jean Renaud, je le connais.

Après avoir réfléchi un instant, Jean Renaud reprit :

—Vous m'avez dit tout à l'heure, monsieur, que vous étiez venu dans ce pays à mon intention, il y a huit mois, j'étais à Cayenne, alors, et je ne connaissais pas M. Edmond.

—A cette époque, je ne connaissais pas non plus et j'ignorais même son existence.

—Est-ce il y a huit mois que vous avez découvert la vérité sur le drame du Seuillon ?

—Oui.

—Je vous questionne, monsieur, excusez-moi ; mais je ne comprends pas encore dans quel but vous avez voulu pénétrer ce secret si bien caché.

—Dans votre intérêt seul, Jean Renaud. Mon voyage dans ce pays a précédé de quelques jours, seulement, la grâce qui a été demandée pour vous.

—Quoi ! s'écria Jean Renaud, en saisissant les deux mains de l'avocat, c'est à vous que je dois la liberté, c'est à vous que je dois le bonheur de voir ma fille chérie !

—Non, Jean Renaud, c'est à un de mes amis que vous devez votre grâce, pas à moi... Cet ami, vous l'avez vu, il vous a parlé à Cayenne.

—Ah ! je n'ai pas oublié... Oui, un jour, à Cayenne, un homme d'un grand air, et qui, lui aussi, paraissait avoir beaucoup souffert, me fit venir devant lui. Il m'a parlé avec bonté, il m'a interrogé... Que lui ai-je répondu ? Je ne me le rappelle plus... Ainsi, monsieur, c'est lui qui m'a fait revenir en France, près de mon enfant ?

—Oui, Jean Renaud, c'est grâce à lui que vous êtes libre aujourd'hui.

—Oh ! je vous en prie, monsieur dites-moi son nom ! Serait-il à cinq cents lieues d'ici, je veux aller le trouver, je veux m'agenouiller devant lui pour le remercier.

—Je ne puis encore vous dire son nom, Jean Renaud, mais vous le saurez bientôt. Vous le reverrez aussi, et alors, vous pourrez le remercier.

—Comme je crois vous l'avoir dit, Jean Renaud, poursuivit M. Dumoulin, c'est encore dans votre in-

térêt et dans l'intérêt de Mlle Blanche, votre fille, que je suis revenu dans la Haute-Saône, envoyé par votre protecteur inconnu.

—Que peut-il donc faire encore pour moi, pour ma fille ?

—Il veut achever ce qu'il n'a fait qu'ébaucher, Jean Renaud : Edmond, le fils de Lucile Mellier, et Blanche se sont rencontrés, ils s'aiment vous le savez ?

—Oui, ils s'aiment.

—Eh bien ! mon ami, pour que Blanche et Edmond soient unis, heureux, il faut que Jean Renaud soit réhabilité.

—Que me dites-vous, monsieur ? s'écria Jean Renaud.

—Ce qui doit être, ce qui sera !

—Non, non, c'est impossible. La réhabilitation de Jean Renaud détruirait le nom de Mellier qui doit porter le fils de l'homme assassiné !

—Edmond ne peut pas s'appeler Mellier, quand il a le nom de son père.

—Le nom de son père !

—Oui, mais ce nom, Jean Renaud, je ne puis vous le faire connaître encore. La mort de Jacques Mellier, à laquelle je m'attendais si peu, rend ma mission infiniment plus facile ; d'un autre côté, sa confession, en présence de plusieurs personnes, simplifie singulièrement les choses. Je vais immédiatement à Vesoul et agir. Toutefois, Jean Renaud, je tiens à vous rassurer : il ne se fera pas de bruit autour de la tombe du vieux Mellier ; je m'arrangerai de manière à ce que la voile qui couvre le drame terrible du 24 juin ne soit pas soulevée trop violemment. Jacques Mellier n'est plus, nous le laisserons dormir en paix. En dehors de nous, cinq hommes ont entendu la confession du magistrat devant lequel ils seront appelés dans deux ou trois jours.

Maintenant, Jean Renaud, continua M. Dumoulin, vous devez connaître ces cinq hommes ; il me reste à vous demander leurs noms et prénoms, et où ils demeurent.

—Il y a, d'abord, Jean Roblot, le garçon de ferme.

L'avocat avait tiré un carnet de sa poche. Il écrivit sous la dictée de Jean Renaud.

—Ensuite, Isidore Mathias, André Brunet, Joseph Andral et Alexandre Simonin. Ils demeurent tous les quatre à Frémicourt.

M. Dumoulin tendit sa main à Jean Renaud.

—Je n'ai plus rien à faire au Seuillon, dit-il ; je vous quitte, mais nous nous reverrons, à bientôt.

Sur ces mots il s'éloigna rapidement.

XXI

LES GENDARMES

Le corps de Jacques Mellier s'était à peine refroidi, qu'on savait déjà à Frémicourt que le vieux fermier avait cessé de vivre. Et comme le médecin avait cru devoir prévenir le maire de ce qui s'était passé au milieu de la nuit dans la chambre de Jacques Mellier, on ne doutait pas que la lutte qu'il avait soutenue contre le voleur et la révolution qui devait s'être faite en lui ne fût cause de sa mort.

Vers dix heures, le brigadier de gendarmerie de Saint-Irwin et un de ses gendarmes, faisant leur tournée, passèrent à Frémicourt.

Ils entrèrent chez le maire afin de lui demander, comme d'habitude, s'il n'avait rien, à leur signaler.

—Si, vraiment, répondit le magistrat municipal.

Et il leur apprit comment, dans la nuit, Jacques Mellier, le fermier du Seuillon, s'était défendu contre un voleur, qu'il avait surpris les mains dans son coffre-fort et qui avait failli l'étrangler...

—Oh ! oh ! fit le brigadier, voilà une grave affaire.

—D'autant plus grave, messieurs, que le vieux Mellier est mort ce matin probablement des suites des coups qu'il a reçus.

Les deux gendarmes se regardèrent.

—Je ne vous attendais pas aujourd'hui, reprit le maire, et j'allais écrire à M. le juge de paix de Saint-Irwin pour lui faire connaître les faits.

—Sait-on le nom de cet audacieux malfaiteur, demanda le brigadier.

—Non, malheureusement ; comme je viens de vous le dire, la chose s'est passée au milieu de la nuit, Jacques Mellier n'a pas pu voir le visage du voleur.

—C'est peut-être un des domestiques de la ferme ?

—Jacques Mellier a dit ce matin au médecin de Frémicourt que l'homme qui s'est introduit dans sa chambre pour le voler n'est pas un de ses serviteurs.

—Eh bien, monsieur le maire, dit

le brigadier, nous allons aller au Seuillon afin de recueillir nous-mêmes des renseignements aussi exacts que possible.

A l'exception de Gertrude, les domestiques du Seuillon ignoraient encore que deux hommes s'étaient introduits, nuitamment, dans la maison, et que l'un d'eux avait tenté de voler leur maître.

S'étant retirée dans sa chambre sur l'injonction du beau François, Gertrude ne savait absolument rien de ce qui s'était passé au premier étage de l'habitation. Mais la mort subite de Jacques Mellier avait mis en elle un grand trouble. Elle se disait avec terreur que le père et le fils Parisel n'étaient pas étrangers à ce malheur inattendu.

Elle traversait la cour, venant des écuries, lorsqu'elle vit les gendarmes sur le chemin de la ferme. La peur la saisit et elle se précipita dans la maison en criant :

—Voici les gendarmes ! Voici les gendarmes !

Heureusement pour elle, il n'y avait alors dans la salle que Séraphine. Celle-ci ne remarqua ni la pâleur, ni le trouble de Gertrude.

Un instant après, les gendarmes mettaient pied à terre dans la cour de la ferme. Ils passèrent la bride de leurs chevaux dans un anneau de fer fixé à la muraille, et ils entrèrent.

Gertrude s'était affaissée sur un banc.

Séraphine s'avança à la rencontre des gendarmes.

—Qu'est-ce que vous désirez, messieurs les gendarmes ? demanda-t-elle.

—Est-il vrai que M. Jacques Mellier soit mort ? interrogea le brigadier.

—Hélas ! oui ; il est mort ce matin à huit heures.

[A suivre.]

“Le Cyclorama Universel de Montréal, journal d'illustrations, 24 pages de gravures, paraissant toutes les semaines, 5 cts le numéro, abonnement \$2.50 par an.”

—N'oubliez pas d'aller faire teindre, nettoyer et repasser vos habillements, vos pardessus, vos robes, vos manteaux, vos nuages, etc., chez M. Albert Gervais, libraire-imprimeur, Joliette, agent de la teinturerie à vapeur de Trois-Rivières. Les envois sont expédiés tous les mardis de chaque semaine et les frais de transport seront gratuits.

Vinaigre et poudre à pâte.

Monsieur Ulric Gervais, commerçant de tabac canadien, vient de recevoir de la maison Drouin Frères, de Québec, un char*de vinaigre, ainsi qu'une poudre à pâte, qu'il tiendra en dépôt, et qu'il offre en vente en gros seulement.

Toute personne pourra se procurer ces articles en s'adressant chez M. Ulric Gervais ou chez M. Albert Gervais, Joliette.

Nous donnons le certificat suivant pour démontrer que ce vinaigre est supérieur à tout autre sur le marché :

“Nous avons analysé le vinaigre fabriqué par Drouin Frères & Cie, et nous avons constaté que ce vinaigre ne contient ni acide sulfurique, Nitrique ou Muriatique, ni aucune autre substance qui puisse nuire à la santé.”

Signé : P. J. Ed. Pagé, Proc., professeur de chimie à l'Université Laval. J. P. Lavoie, M. D., professeur de Toxicologie.

Laboratoire de Chimie, Université Laval.

Avis Public

Est par le présent donné qu'application sera faite à la législature de Québec, à sa prochaine session, pour un acte incorporant “La Compagnie de chemin de fer de Saint-Gabriel de Brandon à Ste-Émèlie de l'Énergie.”

L'objet de la Compagnie est la construction et l'exploitation d'une ligne de chemin de fer électrique ou à la vapeur, et d'une ligne de télégraphe entre Saint-Gabriel de Brandon, dans le comté de Berthier et Sainte-Émèlie de l'Énergie, dans le comté de Joliette, avec droit de construire un embranchement entre la ligne principale et Saint-Jean de Matha.

BRASOUIL, CHOQUET & GIRARD 10 oct. 5f

MOULURES ET ENCADREMENT

La librairie du Sacré-Cœur, tenue par Albert Gervais, a toujours en vente un lot de mouleurs de toutes sortes et de toutes qualités.

Moulure dorée, unie, gravée, polie, oxidée

Moulure rose, Moulure noire, de toutes largeurs, depuis 3 cts à 25 cts le pied.

Cadres de tous genres, chromos, images.

On se charge aussi de l'encadrement à des prix très modérés.

Apportez vos commandes qui seront exécutées promptement à la

Librairie du Sacré-Cœur, JOLIETTE.

EXPOSITION PROVINCIALE



LA COMPAGNIE FEATHERSTON

MANUFACTURIERS DE

PIANOS

Avait une installation d'instruments qui attirait l'attention spéciale des visiteurs. Les pianos exhibés par elle étaient des modèles de bon goût, tant par le fini extérieur que par la douceur, l'harmonie et la richesse du son. L'assortiment comprenait un choix de styles très variés, et calculés à donner une impression favorable de la supériorité des instruments offerts au public musical par cette maison déjà en renommée.

Pour vous procurer un de ces pianos, adressez-vous à

M. J. C. ROBITAILLE, DE JOLIETTE, — ou à —

M. CHS. ROBITAILLE, DE ST-SULPICE

SEULS AGENTS.

VOUS QUI ÊTES CHAUVES

Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TÉMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, ECR., L. ROBITAILLE, ECR., Pharmacien, CHER MONSIEUR.

Permettez-moi de vous offrir mes félicitations au sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROBSON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets tout à fait merveilleux. Sur la recommandation d'une personne qui s'en servait, je me procurai une bouteille de ce Restaurateur, pour voir s'il aurait pour effet d'arrêter la chute de mes cheveux qui tombaient rapidement. J'en avais à peine fait cinq à six applications que mes cheveux cessèrent de tomber. Je recommanderai certainement à tous les RESTAURATEUR DE ROBSON à toutes personnes souffrant du même inconvénient.

Bien à vous, O. N. FRÉCHETTE, Représentant la Maison Irgo & Fils, Montréal, 21 Novembre 1890.

TÉMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ, ST-JEAN-DE-MATHA. Représentant du Comté de Joliette au Parlement Fédéral.

On fait usage depuis plusieurs années dans ma famille du RESTAURATEUR DE ROBSON pour la chevelure, et l'on se trouve très bien sous tous rapports de son emploi. Non-seulement ce Restaurateur rend aux cheveux gris leur couleur naturelle, mais il en prévient la chute et favorise leur croissance. Suivant moi le RESTAURATEUR DE ROBSON est la préparation par excellence pour les cheveux.

U. LIPPÉ N.P. St-Jean-de-Matha, 15 Janvier 1886.

TÉMOIGNAGE DE CHARLES TELLIER, ECR., MARCHAND, ST-FÉLIX-DE-VALOIS. Je fais usage, depuis plusieurs années, du RESTAURATEUR DE ROBSON. Cette excellente préparation m'a donné la plus entière satisfaction pour les raisons suivantes :

1o Grâce à son usage, les cheveux recouvrent leur couleur primitive. Ainsi, mes cheveux, blanchis depuis plus de trente ans, sont revenus noirs comme dans le temps de ma première jeunesse.

2o Mes cheveux tombaient depuis longtemps lorsque je commençai l'usage du RESTAURATEUR DE ROBSON. Je n'avais pas encore employé la moitié d'une bouteille qu'ils cessèrent de tomber. Aujourd'hui mes cheveux tiennent mieux que jamais.

3o En outre de ces qualités ci-dessus mentionnées, le RESTAURATEUR DE ROBSON nettoie la tête d'une manière vraiment admirable. Les peaux sèches disparaissent sans retard. CHARLES TELLIER. St-Félix-de-Valois, 19 Mars 1888.

LE RESTAURATEUR DE ROBSON EST EN VENTE PARTOUT

A 50 cts la bouteille.

Advertisement for Cholera medicine, including text like 'CHOLERA', 'PANTICHOLORETIQUE', and 'L. ROBITAILLE, Chimiste'.

CHANCRES ET CANCERS

Le Dr Fleury de Lanoraie, P. Q. possède à l'heure qu'il est un remède qui guérit infailliblement tous chancres et cancers.

Il se sert d'emplâtres qui doivent être appliqués nécessairement par lui-même.

Du moment qu'on s'apercevra de cette maladie, bien vouloir se hâter de l'en avertir immédiatement.

CERTIFICATS AU DR FLEURY, Lanoraie.

M. le Docteur, Je suis très heureux de faire savoir au public, les bons effets qu'ont produits vos remèdes concernant la maladie d'un chancre qui me faisait souffrir horriblement depuis plusieurs mois et dont j'ai été complètement guéri, grâce à vos bons traitements et je ne cesserais de proclamer partout votre habileté. Je suis très heureux de vous donner ce certificat.

HUGH DALY, St-Ambroise de Kildare.

A. M. le Dr Fleury, Lanoraie. La présente est pour certifier que j'ai été complètement guéri d'un chancre, dont je souffrais depuis longtemps et je recommande à tous ceux qui sont atteints de cette terrible maladie de s'adresser en toute confiance au Dr Fleury de Lanoraie, et ils seront certains d'être complètement guéris.

DAME ANSKLME AUBIN, Ste-Elizabeth.

BANQUE D'HOCHÉLAGA

AVIS est par le présent donné qu'à partir du 1er octobre 1895, le taux de l'intérêt alloué sur dépôts d'épargne est réduit à trois et demi pour cent (3½).

Par ordre du bureau de direction, N. J. A. PRENDERGAST, Gérant-Général.

Abonnez-vous à L'ÉTOILE DU NORD, 50 cts par année seulement.

Un bienfaiteur de la femme

Lorsqu'une femme souffre jour et nuit ; lorsque la vie lui est devenue insupportable et qu'elle demande la mort comme un ange de miséricorde, quel autre nom que celui de Bienfaiteur pouvons-nous donner à celui qui lui procure un remède qui la guérit et lui fait de nouveau aimer la vie ? C'est pourtant ce que fait tous les jours le merveilleux remède. “Le Régulateur de la Santé de la Femme” et les “Female Plasters” du Dr Larivière. C'est le seul remède qui guérit le “Beau Mal” et toutes les maladies de la matrice ; c'est le seul remède préparé par un médecin d'expérience et c'est le seul remède employé dans les hôpitaux et les communautés religieuses.

M. J. E. Livernois, pharmacien en gros, de Québec, nous écrit : “Sept. 20, 1895. Nous avons expédié une douzaine de Régulateur aujourd'hui à un médecin et les communautés semblent tenir votre remède en haute estime.”

Si vous ne trouvez pas le Régulateur de la Santé de la femme et les “Female Plasters” dans votre localité, écrivez au propriétaire, Dr J. Larivière, Manville, R. I. 26f.941a

HOTEL DU PACIFIQUE

Pete Lafrance, Prop. RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE.

Comme par le passé et tout en remerciant ses amis de la campagne, et le public voyageur, M. Lafrance les invite de nouveau à lui rendre une visite et ils y trouveront tout le confort désirable. Repas, boissons, voitures de louage et omnibus à l'arrivée de chaque train. 30ma194.6m.

A vendre.

1o. Une terre située en la paroisse de L'Assomption, désignée au Cadastre officiel de cette paroisse sous le No 257, appartenant ci devant à M. Elzéar Landry, contenant trois arpents de largeur sur quarante arpents de profondeur, bornée par un bout à la Rivière L'Assomption, à l'autre bout aux terres du Point du Jour, d'un côté à Nazaire Turcotte ou son représentant, et de l'autre côté à J.-Bte. St-Amour, bâtie de maison, granges, étable, écurie, bergerie, souille, remise, hangar, laiterie et autres dépendances ; avec une magnifique sucrerie sur cette terre. — 2o. Une terre à bois, située au même lieu, faisant partie du No. 249 du dit cadastre, contenant trois arpents de largeur sur environ huit arpents de profondeur, bornée par un bout, à l'autre partie du dit No. 249, appartenant à André Racotte, à l'autre bout aux terres du Point du Jour, d'un côté au dit André Racotte et de l'autre côté à Prisque Magnan.

Pour les conditions qui seront très faciles et avantageuses, s'adresser au sousigné, Barthélémy Vézina, notaire à Joliette.

BARTHY VÉZINA, Propriétaire. Joliette, 24 juillet. jno.

PITUTE

Vous qui souffrez, depuis des années peut-être, de cette affection désagréable qui vous rend la vie si pénible, vous essayez probablement que votre maladie est incurable. Vous n'avez peut-être essayé bien des remèdes, en vain ; à bien des médecins, sans succès marqué appréciable. Rassurez-vous. Ecoutez une victime de cette maladie si souffrante.

M. L. ROBITAILLE, Pharmacien, “Je crois de mon devoir de vous faire part du bien que j'ai ressenti par l'usage des PILULES ANTIBILIEUSES de Dr NEY. J'étais sujet au mal de cœur, à la PITUTE, je ne sentais aucun goût pour la nourriture, mes bras allaient s'affaiblissant... Je m'adressai à plusieurs médecins dont l'un de réputation notable et de plus de 30 ans de pratique. Je pris leurs médicaments pendant plusieurs mois, mais sans effets marqués. Je ne pus parvenir à me faire purger suffisamment et la PITUTE continuait de me faire souffrir.

Sur votre avis, j'essayai les PILULES de Dr NEY. J'en fis un usage continu. La PITUTE disparut comme par enchantement et je redevenis un homme nouveau.

Merci mille fois pour m'avoir fait connaître un médicament aussi précieux.” CUTHBERT JUBINVILLE St-Thomas, 20 juin 1891.

Les Pilules du Dr Ney sont en vente partout à 25 cts la Boîte. 26f Franco par la maille sur réception du prix.

SEUL PROPRIÉTAIRE L. ROBITAILLE, Chimiste JOLIETTE, P. Q.

Collège du Carré Victoria et de la Rue Craig, Montréal.

Ce collège est le plus grand et le mieux tenu de toutes les institutions de ce genre au Canada, et c'est à ce collège que les jeunes gens reçoivent une instruction commerciale la plus perfectionnée dans la langue anglaise. Il y a des appartements séparés pour les personnes du sexe. Nous enverrons gratuitement notre catalogue à toutes les personnes qui en feront la demande, avec les explications nécessaires sur le mode de l'enseignement. Ce catalogue est illustré et renferme les vues de différents départements dans lesquels sont donnés nos cours pratiques et théoriques par neufs professeurs très expérimentés.

Tout plus de renseignements, s'adresser à M. J. D. DAVIS, principal, 15 août 3m 42 Carré Victoria, Montréal.

MODES !

Nous donnons avis aux personnes qui désirent avoir un beau chapeau à bon marché, de venir voir nos chapeaux garnis à \$1.50 et \$1.00. Nous avons aussi un assortiment considérable de chapeaux “sailors” et “walking hats”, que nous vendons à des prix défiant toute compétition. Une visite est respectueusement sollicitée.

Mme J. N. Landry. 25 av. 95, 1a.